

# BONGO DOIT PARTIR



---

## Bureau du Président

Son Excellence Mme Rose Francine Rogombé  
Présidente intérimaire de la République  
Libreville, Gabon

**N/R** : BDPGN/USA/DIR/PR/DM/090617/001

**OBJET** : Lettre Ouverte du Dr. Daniel Mengara à Madame Rose Francine Rogombé, Présidente par intérim de la République gabonaise: « Affirmez vos prérogatives, Madame, ou démissionnez si vous n'êtes pas capable »

Madame la Présidente,

C'est avec consternation, mais également une profonde déception, que je me trouve aujourd'hui obligé, au nom du BDP-Gabon Nouveau et du peuple gabonais, de vous rappeler à vos obligations en vous demandant d'affirmer, immédiatement, vos prérogatives de Présidente de la République du Gabon. La nature intérimaire de vos fonctions ne vous dispense aucunement, Madame, du devoir de faire triompher les prérogatives constitutionnelles qui sont aujourd'hui vôtres, aux fins de sortir le Gabon du borbier politique dans lequel il se trouve.

Il me semble que la manière avec laquelle vous avez géré l'intérim du pouvoir jusqu'à présent, et, donc, manqué d'affirmer les injonctions de la Constitution, s'est révélée émaillée de vices de procédure et de forme qui sont non seulement autant de violations de la Constitution, mais également autant de signes qui trahissent un manque de caractère et de courage préoccupants. Vous semblez même avoir compromis l'avenir du Gabon en vous préoccupant plus d'un deuil national de 30 jours dont les Gabonais, franchement, n'ont que faire, que de l'urgence de la mise en place de la transition démocratique que les Gabonais attendent. Ceci est inacceptable.

Laissez Omar Bongo aux morts et à Dieu, Madame, et occupez-vous des vivants qui, eux, attendent des soins et meurent actuellement dans les hôpitaux-mouroirs du Gabon, parce que sans médecins et sans médicaments. Occupez-vous des enfants affamés dont les parents sans emploi attendent en vain le développement économique depuis 42 ans.

De quels vices de procédures et de quelles violations de la Constitution parlé-je ?

1) **Dès le jour de votre prestation de serment, Madame, vous auriez dû exiger immédiatement la démission du gouvernement actuel.** Ce gouvernement n'étant pas le vôtre, mais celui de votre prédécesseur, il était important que vous exigiez sa démission et formiez, de préférence, une toute nouvelle équipe. Comme l'a confirmé la Cour constitutionnelle dans une décision rendue publique par le journal *L'Union* du vendredi 12 juin 2009, « les fonctions du gouvernement cessent automatiquement à

l'issue de la prestation de serment du président de la République élu ou désigné ». Vous n'avez pas fait appliquer ces injonctions. Pourquoi ?

2) **Dès le jour de votre prestation de serment, Madame, vous auriez dû prendre possession du Palais Présidentiel de la République, qui aurait par conséquent dû devenir votre lieu de résidence et de travail obligatoire dès la prise de fonction.** Omar Bongo étant mort, nous nous demandons ce que la famille Bongo fait encore en ces lieux. Vu que la plupart des membres de cette famille et les autres bongoïstes en tous genres qui s'y trouvent encore n'avaient que des fonctions politiques, toutes ces fonctions auraient dû prendre fin avec le décès d'Omar Bongo. Le fait que les enfants Bongo soient encore maîtres du Palais présidentiel et que vous, en tant que Présidente de la République, soyez réduite à les regarder faire, est un affront intolérable envers la Constitution et les prérogatives présidentielles qu'elle vous confère. C'est donc un affront à l'encontre du peuple. Quand allez-vous faire cesser ce désordre ?

3) **Dès le jour de votre prestation de serment, Madame, vous auriez dû immédiatement annoncer le calendrier électoral.** La technicité de la Présidence par intérim au Gabon est telle qu'elle ne vous permet aucune marge de manœuvre. Vous êtes, de par votre statut actuel, une sorte de « Madame élections » ou de « Présidente électorale ». C'est là, en fait, votre toute première priorité. Le fait que vous ayez déjà, depuis votre prestation de serment, fait perdre au pays 8 jours sur les 30 à 45 commandés par la Constitution est un fait hautement préoccupant. Allez-vous nous dire, Madame, que vous allez maintenant mener la nation à un processus électoral bâclé en seulement 22 ou 37 jours, sans avoir au préalable dit à qui que ce soit comment vont se dérouler les élections et à quel moment le processus électoral va commencer ? Que nous préparez-vous comme surprise, Madame ?

4) **Vous avez, Madame, laissé Pascaline Bongo et sa famille vider les coffres-forts dans lesquels Omar Bongo gardait les milliards en cash avec lesquels il corrompait la classe politique gabonaise et organisait la mafia franco-gabonaise.** On nous dit que des milliards se trouvaient dans ces coffres au moment de sa mort. Ces milliards et coffres-forts auraient dû être bloqués et la famille Bongo privée d'accès à la Présidence tant qu'un huissier de justice n'aurait pas, dans le cadre d'une Commission d'évaluation et d'enquête, fait l'état des lieux au palais Présidentiel et différencié les biens qui appartenaient à Monsieur Bongo de ceux qui appartenaient à l'Etat. Vu que vous avez quasiment hérité des mêmes pouvoirs étendus que ceux qui ont permis à Omar Bongo de faire la pluie et le beau temps au Gabon pendant 42 ans, pourquoi n'utilisez-vous pas ces pouvoirs pour remettre de l'ordre dans la famille Gabon et faire respecter non seulement la Constitution, mais aussi les prérogatives qui viennent avec les hautes fonctions que vous occupez ?

Madame la Présidente, les seuls faits ci-dessus évoqués devraient suffire pour vous montrer pourquoi nous vous demandons aujourd'hui même d'affirmer votre personnalité et de sortir de l'emprise des Bongo. La Constitution vous y autorise. Affirmez donc vos prérogatives, Madame, ou démissionnez si vous n'êtes pas capable.

Au cas où vous ne le saviez pas, Madame, le BDP-Gabon Nouveau a souhaité, et organisé, votre arrivée au pouvoir parce que nous savions que c'était la seule manière de barrer, constitutionnellement, le chemin à la famille Bongo qui essaie, depuis la suspension subite des activités présidentielles de Monsieur Bongo le 6 mai, de s'instituer en famille monarchique maîtresse absolue du Gabon. Nous avons tout simplement pensé qu'en faisant tout pour que vous arriviez au pouvoir, l'application des procédures intérimaires serait suffisante pour barrer, même à titre temporaire, le chemin aux vellétés de prise de pouvoir antidémocratique d'Ali Bongo et de sa sœur.

Il vous souviendra, en effet, Madame, que le BDP-Gabon Nouveau fut le seul mouvement politique gabonais qui avait, dès le 15 mai, c'est-à-dire 9 jours après la « disparition » mystérieuse d'Omar Bongo de la scène publique, fait du sujet de la vacance du pouvoir son cheval de bataille. C'est ainsi que nous avons pu susciter dans le pays le débat sur la vacance du pouvoir présidentiel au Gabon en écrivant aux diverses institutions de la République, y compris le Sénat que vous présidiez encore, pour leur demander de constater cette vacance.

Tandis que toute la classe politique et civile gabonaise continuait à garder un mutisme inquiétant sur ce sujet, le BDP-Gabon Nouveau monta de nouveau au créneau dans la semaine du 18 mai en distribuant 10.000 tracts dans les quartiers de Libreville, aux fins d'inviter les populations à un meeting du 23 mai au Carrefour Rio, meeting qui avait pour but, une fois de plus, de demander publiquement aux institutions qui en ont les prérogatives de constater la vacance du pouvoir au Gabon. A cette époque, le BDP-Gabon Nouveau savait déjà que Monsieur Bongo ne reviendrait pas vivant au Gabon. Cependant, ce que nous voulions surtout, c'était rapidement provoquer au Gabon le débat sur la vacance du pouvoir aux fins justement de forcer les institutions gabonaises à la reconnaissance de cette vacance.

Pourquoi était-il si important pour le BDP-Gabon Nouveau de voir la vacance du pouvoir reconnue et Rose Francine Rogombé devenir Présidente du Gabon par intérim ?

Tout simplement parce que nous savions que si ce débat devenait réalité, et la vacance constatée, le régime serait obligé de donner le pouvoir à la Présidente du Sénat, c'est-à-dire à vous, Madame Rogombé. Nous ne voulions tout simplement pas laisser à Ali Bongo et à ses complices le temps de préparer le coup d'état ou, à défaut, la modification de la Constitution qu'ils mijotaient. Ainsi, malgré l'interdiction de notre meeting de Rio du 23 mai par le Ministre de l'intérieur, nous avons, toujours dans le cadre de notre « stratégie du mouton », récidivé en annonçant le 31 mai que le BDP-Gabon Nouveau allait envoyer une délégation en Espagne le 13 juin 2009, aux fins d'établir la vérité sur l'état de santé de Monsieur Bongo.

Ce que la plupart des Gabonais ne savaient pas est que, détenant de source sûre un certain nombre d'informations, le BDP-Gabon Nouveau se préparait à aller annoncer, devant la clinique Quiron à Barcelone, qu'Omar Bongo était mort. Nous avons ainsi eu l'intention de mettre fin aux mensonges du gouvernement une bonne fois pour toutes. Nous soupçonnons que ceux qui, dans le régime, contrôlaient l'information sur la mort de Monsieur Bongo ont eu vent de notre plan et se sont donc sentis obligés de reconnaître, comme nous le voulions, le décès d'Omar Bongo, enclenchant ainsi le processus intérimaire que nous demandions depuis le 15 mai.

Autrement dit, toute la stratégie du BDP-Gabon Nouveau depuis le 15 mai consistait à « canaliser » rapidement le régime Bongo, comme un troupeau de moutons (d'où la stratégie dite « du mouton »), vers l'obligation de reconnaître la vacance du pouvoir au Gabon. Ceci faisant, nous avons pris de court Ali Bongo et ses amis en les privant du temps dont ils avaient besoin pour leur plan de prise de pouvoir au Gabon par des voies autres que celles des urnes. Aujourd'hui, sauf cas de coup d'état direct contre le pouvoir intérimaire de Rose Rogombé, il serait difficile de voir comment Ali Bongo pourrait arriver au pouvoir sans passer par une élection. Notre premier objectif, celui d'obliger le régime à passer par des élections est donc atteint. Un jour, les Gabonais nous en remercieront car, quels que soient les risques de fraude électorale, une élection porte toujours en elle le potentiel d'une révolution. C'est donc désormais aux Gabonais de s'organiser pour que, cette fois-ci, personne ne leur vole cette élection.

Il s'en suit donc, Madame la Présidente, que votre présence à la tête de l'Etat aujourd'hui grâce au travail stratégique de notre mouvement implique que vous ne deveniez point la marionnette de la famille Bongo.

Les prérogatives de Présidente de la République que la Constitution actuelle vous donne sont telles que vous avez pleinement le droit, le pouvoir et le devoir:

1) **d'exiger la démission immédiate de tous les membres du gouvernement Eyegue Ndong**, y compris celle d'Ali Bongo et d'André Mba Obame, les mauvais enfants gâtés de la République. Du moment, par ailleurs, où il n'y a aucune obligation pour vous de les reconduire, vous avez, Madame, la possibilité de nettoyer le pays de tous ces bongoïstes qui détruisent l'âme du peuple gabonais depuis 42 ans. Faites du neuf, Madame, et osez le changement. La Diaspora gabonaise toute entière vous soutiendra et vous aidera à moderniser le Gabon, pourvu que vous sachiez vous allier leurs intelligences en vue d'un Gabon Nouveau. A vous toute seule, Madame, vous seriez, avec l'aide du peuple gabonais, capable de sauver le Gabon de la gangrène bongoïste. Vous en avez le pouvoir, assumez-le.

2) **de faire que la transition actuelle soit une véritable transition démocratique qui ne soit ni précipitée ni bâclée**. La seule manière de le faire, Madame, serait de réunir, immédiatement, toute la classe politique et associative gabonaise, aux fins de développer une entente autour de la nécessité de réformer les institutions avant la tenue des élections anticipées prévues pour dans quelques semaines. Il y a quelques jours, la Coalition Gabonaise du Refus et de Salut National, dont le BDP-Gabon Nouveau fait partie en tant que membre signataire, vous a fait parvenir une proposition de Constitution et un Plan de Paix et de Réconciliation Nationale qui constituent de bons exemples de ce que les Gabonais attendent de vous, c'est-à-dire :

- **la mise en place, avant l'élection, d'une Constitution moderne et démocratique** qui serait soumise au peuple par référendum aux fins de rendre réelles un certain nombre de réformes capables de stabiliser et d'optimiser le système politique gabonais, notamment par une modernisation démocratique qui, entre autres, réduirait les pouvoirs du Président de la République, remplacerait le Sénat par des parlements et gouvernements provinciaux, renforcerait les pouvoirs du Premier ministre et de l'Assemblée nationale, rendrait la justice indépendante du pouvoir exécutif, renforcerait l'équilibre des pouvoirs, ramènerait le mandat présidentiel à 5 ans renouvelable une fois et ré-instituerait le mode de scrutin à deux tours ;

- **la mise en place d'un gouvernement de transition et d'union nationale sans exclusive** qui aurait pour tâche, pendant une durée de six mois ou même d'une année, d'organiser une vraie transition démocratique par la mise en place des réformes nécessaires en vue de la démocratisation immédiate du pays et la tenue d'élections transparentes entièrement supervisées et organisées par l'ONU ; le Plan de Paix et de Réconciliation Nationale soumis à votre attention par la Coalition Gabonaise du Refus et de Salut National contient des détails importants sur la manière dont une telle transition devrait être menée.

- **la possibilité de réconcilier les Gabonais dans le cadre d'une Commission de la Vérité, de la Repentance et de la Réconciliation Nationale (COVERRNA)**. Le Plan de Paix et de Réconciliation Nationale soumis à votre attention par la Coalition Gabonaise du Refus et de Salut National contient, là encore, des détails importants sur la manière dont une telle commission pourrait être mise en place.

Madame la Présidente,

Le moment est venu pour vous d'arrêter ces tergiversations anticonstitutionnelles qui, plus le temps passe, vous rendent complice de l'agression des bongoïstes à l'encontre de la Constitution gabonaise, donc du peuple gabonais. Malgré votre appartenance au régime Bongo, je vous ai toujours prise pour une femme de principes et de caractère. Votre accession à la magistrature suprême n'est pas historique uniquement sur la base de votre féminité, elle l'est aussi sur la base de la chance historique que vous avez, de par vos prérogatives sous la Constitution actuelle, de balayer d'un revers de la main les crimes bongoïstes qui ont fait subir une insoutenable agonie à notre pays pendant près de 42 ans. Nous ne vous demandons pas la chasse aux sorcières. Nous demandons la Réforme démocratique sur base de consensus

national. Le Plan de Paix de la Coalition, et la proposition de nouvelle Constitution faite par cette Coalition, participent de cet élan pour la paix et la réconciliation nationale.

Parce que le Gabon n'est pas une monarchie, et parce que de nombreux Gabonais, y compris ceux du BDP-Gabon Nouveau et de la Diaspora gabonaise tout entière, sont prêts à vous soutenir si vous affirmez, dès maintenant, les prérogatives qui vous sont commandées par la Constitution, nous vous saurions gré, Madame, de mettre fin, ici et maintenant, à l'intolérable agonie du Gabon. Les Gabonais ne sont pas prêts à accepter une présidence héréditaire au Gabon et s'opposeront de toutes leurs forces à une autre prise de pouvoir par la famille Bongo car les Gabonais sont fatigués d'attendre. Ils sont fatigués de mourir. Ils sont fatigués d'un pays où des Présidents, après avoir pillé leur pays pendant plus de quatre décennies, vont mourir à l'étranger loin des leurs, comme des chiens, et dans la honte et l'humiliation la plus totale, parce que le sous-développement qu'ils ont imposé à leur pays aura fini par les rattraper au moment où ils n'ont pu trouver sur place aucun hôpital capable de les soigner quand ils en avaient urgemment besoin. Imaginez les milliers de Gabonais qui, eux, meurent chaque année dans des conditions animalières dans les hôpitaux-cimetières du Gabon, sans toutefois pouvoir, eux, s'offrir le luxe de s'exiler en Espagne ou au Maroc pour des checkups annuels ou le suivi médical lié au cancer ou au SIDA !

Madame la Présidente, si vous ratez le coche de l'histoire en n'organisant pas, immédiatement, une transition démocratique telle que celle qui vous a été proposée par la Coalition Gabonaise du Refus et de Salut National, vous risquez d'être entraînée dans le sillage anti-démocratique de ceux qui, derrière et autour de vous, fomentent la mort du Gabon. Et lorsqu'ils auront accompli leurs forfaits, ils vous en feront porter la responsabilité car c'est sous votre autorité qu'ils tireront demain à balles réelles sur les Gabonais révoltés. Ne le leur permettez pas.

Au contraire, saisissez ce moment pour rassembler les Gabonais autour du plan de réforme, de paix et de réconciliation nationale que la Coalition du Refus et de Salut National vous a transmis, et évitez, ainsi, à votre pays des souffrances supplémentaires. 42 ans de bongoïsme et de dictature, cela suffit. Les Gabonais veulent la démocratie. Donnez-la leur, vous en avez le pouvoir.

La mort d'Omar Bongo, aussi douloureuse soit-elle pour les membres de sa famille qui en pleurent la disparition, et aussi libératrice soit-elle pour ceux qui en saluent l'avènement parce que, pendant 42 ans ils ont souffert dans leur être et dans leur âme, demeure, pour le peuple gabonais, une rare opportunité de renouveau et de redressement national.

Ne décevez pas, Madame la Présidente, ces attentes.

Fait à West Orange, New Jersey (USA), le 17 juin 2009

Le Président



Dr. Daniel MENGARA

#### Ampliations :

- **Madame Rose Francine Rogombé**, Présidente intérimaire de la République
- **M. Léonard Andjembé**, Président intérimaire du Sénat
- **M. Guy Nzouba Ndama**, Président de l'Assemblée Nationale
- **Madame Marie Madeleine Mborantsuo**, Présidente, Cour Constitutionnelle
- **Ambassades et Représentations diplomatiques au Gabon**